



1 Belge sur 4 ne se rend pas chaque année chez le dentiste

Plus d'un quart des Belges ne se sont pas rendus une seule fois chez le dentiste pendant une période de trois ans. C'est ce qui ressort des nouveaux chiffres de l'AIM (Agence Intermutualiste) à l'occasion de la Journée mondiale de la santé bucco-dentaire (20 mars). Celui qui ne fait pas de contrôle annuel, paiera pourtant plus l'année suivante. De plus, se rendre régulièrement chez son dentiste permet d'éviter des problèmes dentaires plus graves.

Ce sont surtout les plus jeunes et les plus âgés qui affichent des scores de visite les plus bas. Un contrôle régulier leur serait pourtant bénéfique. Cette visite prend tout son sens dès l'apparition des premières dents chez les tout-petits. Pourtant, 56 % des enfants âgés de 3 et 4 ans ne sont encore jamais allés chez le dentiste. Chez les plus de 75 ans, 44 % n'ont pas consulté de dentiste pendant trois ans. Les enfants de 5 à 14 ans s'en sortent mieux avec seulement un enfant sur six sans contrôle.

Disparités régionales

Il existe également des différences géographiques notables. Les résultats sont nettement inférieurs dans les milieux urbains. Une différence sensible existe entre la Flandre et la Wallonie. Les Wallons vont moins souvent chez le dentiste, à l'exception du Brabant wallon et de la région liégeoise. En Flandre, quelques petites régions ont un score plus faible, notamment en Flandre Occidentale et Orientale, mais aussi dans le nord de la province d'Anvers et autour de Tirlemont et Saint-Trond.

Mauvaise hygiène buccale

Constater que tant de personnes vont peu voire pas du tout chez le dentiste est inquiétant. La santé bucco-dentaire est essentielle pour des fonctions importantes, telles que la parole et l'alimentation, mais aussi au niveau social. Les maladies bucco-dentaires qui ne sont pas traitées correctement peuvent engendrer des maladies chroniques. La recherche montre également qu'une mauvaise hygiène buccale peut notamment influencer le développement du diabète et des maladies cardiovasculaires ou respiratoires.

Pour garder une bonne santé bucco-dentaire, allez chez votre dentiste au moins une fois par an. Ce comportement vous permet de prendre soin de votre dentition, mais aussi de votre budget. Le trajet de soins dentaires est en vigueur depuis 2016 (2017 pour les bénéficiaires de l'intervention majorée). Aller chez le dentiste pour une visite de contrôle vous permet d'éviter un ticket modérateur plus élevé l'année suivante.

Habitudes quotidiennes

Certaines habitudes quotidiennes vous permettent également de garder une bouche saine : en vous brossant les dents correctement mais aussi en tenant compte de ce que vous mangez et à quel moment. Il est préférable de vous brosser les dents deux fois par jour, pendant deux minutes, avec une brosse à dents à remplacer tous les trois mois. Un bon brossage est important pour prévenir la plaque dentaire. Prenez l'habitude de vous brosser les dents tous les jours. Pensez à vos rituels du matin et du soir et intégrez-y le brossage. Il est important de rendre cette activité ludique, surtout auprès des jeunes enfants. Limitez vos repas à cinq par jour : trois repas principaux et deux collations. Choisissez des en-cas durs et non sucrés et mangez suffisamment varié, en consommant beaucoup de fruits et légumes. Attachez également de l'importance à vos boissons. Ici aussi, il est préférable de choisir des boissons non sucrées et de l'eau en priorité. Les pauses entre les repas sont importantes pour restaurer l'émail dentaire.

N'hésitez pas à consulter votre mutualité pour vous inspirer et pour améliorer votre santé bucco-dentaire. Les mutualités disposent en effet d'une grande quantité d'informations et proposent de nombreuses initiatives en matière de soins dentaires.

Plus d'informations : <http://atlas.aim-ima.be/base-de-donnees>

Personne de contact:

Ann Ceuppens, ann.ceuppens@mloz.be - 0478 45 37 95



Le Collège intermutualiste national (CIN) est une association de mutualités composée de représentants des 5 unions nationales de mutualités (Mutualités Chrétiennes, Mutualités Socialistes, Mutualités Libres, Mutualités Libérales, Mutualités Neutres), de la Caisse d'assistance maladie et invalidité et de la Caisse des soins de santé de la SNCB. Globalement, le CIN représente tous les assurés sociaux belges, soit plus de 11 millions de personnes.

Fiche d'informations¹

Tableau 1 : Aucune visite chez le dentiste en Belgique (2015, 2016 et 2017)

| Aucune visite chez le dentiste | | | |
|--------------------------------|--------|--------|--------|
| Année | 2015 | 2016 | 2017 |
| Région de Bruxelles-Capitale | 29,6 % | 28,9 % | 28,4 % |
| Région flamande | 24 % | 23,3 % | 22,9 % |
| Région wallonne | 30,3 % | 29,5 % | 29 % |
| Belgique | 26,6 % | 25,9 % | 25,5 % |

Source : <http://atlas.aim-ima.be/base-de-donnees>

Infos : Part de bénéficiaires sans aucun contact avec le dentiste sur une période de 3 années calendrier (année x, année x-1 et année x-2). 2017 = période 2015-2017.

Tableau 2 : Aucune visite chez le dentiste par âge en Belgique (2015, 2016 et 2017)

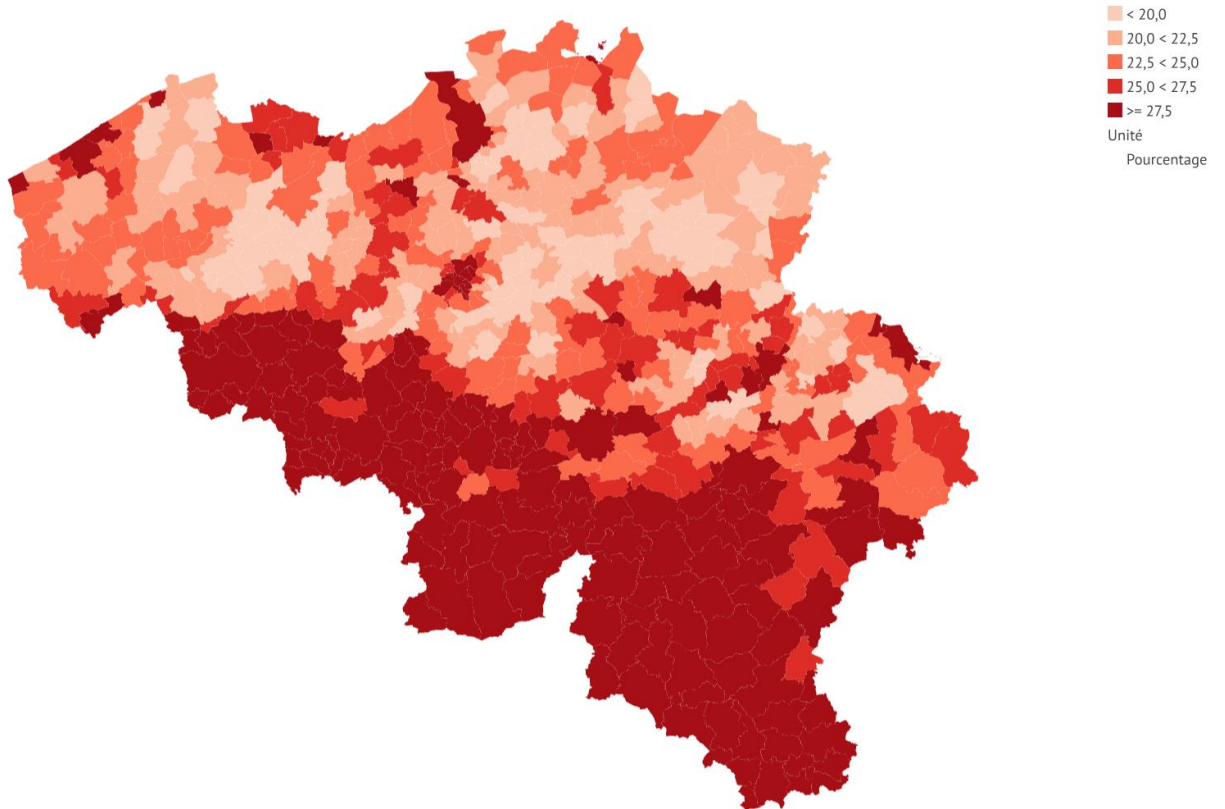
| Age | Pourcentage |
|---|-------------|
| Aucune visite chez le dentiste, 3-4 ans | 55,90 % |
| Aucune visite chez le dentiste, 5-14 ans | 14,50 % |
| Aucune visite chez le dentiste, 15-17 ans | 13,00 % |
| Aucune visite chez le dentiste, 18-24 ans | 21,70 % |
| Aucune visite chez le dentiste, 25-44 ans | 23,90 % |
| Aucune visite chez le dentiste, 45-64 ans | 23,50 % |
| Aucune visite chez le dentiste, 65-74 ans | 29,80 % |
| Aucune visite chez le dentiste, 75+ ans | 44,40 % |
| Total | 25,50 % |

Source : <http://atlas.aim-ima.be/base-de-donnees>

Infos : Part de bénéficiaires sans aucun contact avec le dentiste sur une période de 3 années calendrier (année x, année x-1 et année x-2). 2017 = période 2015-2017.

¹ Pour les chiffres complets, consultez l'Atlas IMA : voir <http://atlas.aim-ima.be/base-de-donnees>.

Aucun recours au dentiste 2017 - Communes



Source : <http://atlas.aim-ima.be/base-de-donnees>

Infos : Part de bénéficiaires sans aucun contact avec le dentiste sur une période de 3 années calendrier (année x, année x-1 et année x-2). 2017 = période 2015-2017.